Nations Unies A/73/574

Assemblée générale

Distr. générale
12 novembre 2018
Français
Original : russe

Soixante-treizième session
Point 43 de l'ordre du jour
Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Lettre datée du 19 octobre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'appel que la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a lancé à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux parlements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux organisations parlementaires internationales concernant la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour.

(*Signé*) V. **Nebenzia**

18-19146 (F) 201118 231118

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 19 octobre 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Appel lancé par la Douma d'État à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux parlements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux organisations parlementaires internationales concernant la nécessité de lever le blocus économique, financier et commercial imposé à la République de Cuba par les États-Unis d'Amérique

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies devra prochainement exprimer à nouveau sa position sur le blocus que le Gouvernement américain inflige à la République de Cuba depuis plus de 55 ans. Contre l'avis de la plupart des États Membres de l'ONU, les États-Unis continuent de se comporter comme à l'époque de la guerre froide, imposant une pression économique et politique à cet État souverain indépendant et s'ingérant dans ses affaires intérieures en vue de modifier son régime politique.

Aux termes de la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies, chaque État a le droit inaliénable de choisir son système économique, social et culturel. Or, ce droit est constamment méprisé et bafoué par les États-Unis. Le blocus que ceux-ci imposent à Cuba entrave gravement le développement socioéconomique de l'île et va à l'encontre des principes et normes du droit international universellement reconnus.

La Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie condamne la politique d'hégémonie et d'expansion que le Gouvernement américain tente d'imposer à Cuba, celle-ci représentant une violation systématique de différents principes du droit international consacrés par l'ONU, tels que la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États, l'égalité souveraine de tous les États, l'égalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes, et la liberté de commerce et de navigation internationaux.

La pression qu'exercent les États-Unis d'Amérique sur la République de Cuba nuit au développement économique et social de l'île et porte atteinte aux droits et aux intérêts tant des pays qui souhaitent coopérer avec elle que de la population cubaine, qui se voit en outre privée de certains médicaments et produits de première nécessité. Cette situation a des effets néfastes sur la qualité de vie des Cubaines et des Cubains, ainsi que sur leur santé et leur bien-être.

Au fil des ans, de nombreuses déclarations et résolutions ont été adoptées par des instances internationales, des gouvernements et des associations publiques pour condamner le blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba. Les députés de la Douma d'État saluent la volonté affichée par les peuples du monde entier de parvenir à une normalisation rapide des relations américano-cubaines et sont convaincus que les États-Unis devraient se rallier à la position de la communauté internationale en renonçant à imposer leur diktat et à exercer une pression unilatérale sur Cuba, et en se conformant aux normes du droit international.

Malheureusement, les espoirs de la communauté internationale restent vains. Ainsi, en 2017, les États-Unis ont encore durci leur politique, le Président américain, le Département d'État et les Ministères des finances et du commerce ayant décidé d'imposer de nouvelles restrictions aux acteurs du secteur privé qui étaient disposés

à nouer des liens avec la République de Cuba et aux citoyens américains qui souhaitaient se rendre sur l'île.

La Douma d'État condamne le blocus économique, financier et commercial imposé à Cuba par les États-Unis et s'oppose à la pernicieuse politique de sanctions unilatérales menée par le Gouvernement américain, qu'elle considère comme en partie responsable de l'instabilité politique mondiale et du manque de coopération et de collaboration entre les États. Les députés de la Douma estiment que les États-Unis devraient revoir leur politique, qui est contraire aux intérêts du peuple cubain.

En dépit du blocus dont il est victime, le peuple cubain montre qu'il est prêt à lutter pour la liberté de sa patrie. En endurant toutes les privations qui lui sont imposées, il prouve qu'il est capable de résister activement aux pressions extérieures, quelles qu'elles soient.

Les députés de la Douma d'État soulignent que la Russie souhaite maintenir et consolider les relations amicales et mutuellement avantageuses qu'elle entretient avec la République de Cuba et sont favorables au renforcement de la coopération économique établie de longue date entre les deux pays.

La Douma d'État exhorte l'Assemblée générale des Nations Unies, les parlements des États Membres de l'ONU et les organisations parlementaires internationales à faire pression sur les États-Unis d'Amérique pour qu'ils mettent un terme au blocus économique, financier et commercial qu'ils imposent à la République de Cuba et invite tous les pays à unir leurs forces et à prendre des mesures concrètes pour renforcer les relations de coopération bilatérale et multilatérale établies avec Cuba dans les secteurs économique, politique, scientifique et humanitaire, dans le cadre d'échanges intergouvernementaux, interparlementaires, interpartis et communautaires.

Le Président de la Douma d'État
de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie
V. V. V**olodin**